

## ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2005

Résultats définitifs

Au premier trimestre 2005, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est stable à 35,7 heures.

Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,9 % au premier trimestre 2005, soit de 2,7 % sur un an.

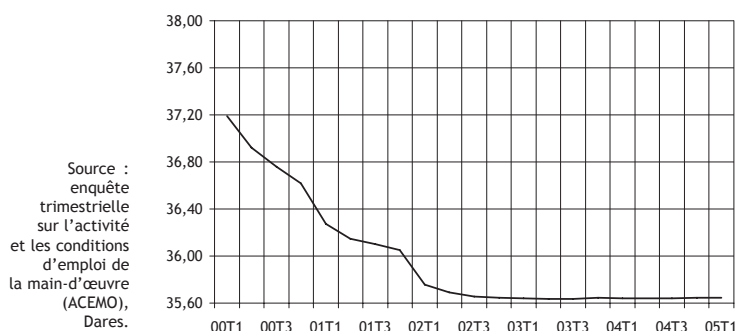
L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse pour sa part de 0,9 % en trois mois et de 2,9 % sur un an. À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmente de 0,7 % au premier trimestre 2005 et de 2 % entre mars 2004 et mars 2005 (\*).

*La durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) s'établit à 35,7 heures à la fin du premier trimestre 2005.* Elle reste stable sur le trimestre et n'a pas varié depuis fin décembre 2002 (graphique 1). De même, la répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus selon la

durée du travail varie peu depuis 2 ans (graphique 2). Au 31 mars 2005, 79,3 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus ont une durée de travail hebdomadaire de moins de 36 heures (tableau 1).

La stabilité sur le trimestre prévaut également par grands secteurs économiques : industrie, construction, tertiaire (tableau 2

Graphique 1  
Durée moyenne du travail des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus



(\*) C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (cette disposition a été suspendue à titre transitoire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2005)

- et d'autre part de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier. Celui-ci a augmenté de +0,7 % sur le premier trimestre et de +1,8 % de mars 2004 à mars 2005.

Tableau 1  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet par taille de l'entreprise, proportion de salariés à temps partiel et au forfait jours au 1<sup>er</sup> trimestre 2005

	Durée hebdomadaire du travail						Taux de temps partiel	Proportion de salariés au forfait*
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus		
Toutes tailles confondues.....	5,4	73,9	8,1	2,4	8,4	1,7	14,8	8,3
10 à 19 salariés .....	0,6	54,2	4,4	2,6	34,6	3,8	17,1	2,2
20 à 49 salariés .....	1,4	65,8	8,7	4,6	17,0	2,6	15,8	4,0
50 à 99 salariés .....	2,4	75,3	9,7	3,4	6,7	2,4	14,1	6,7
100 à 249 salariés .....	5,2	75,9	10,0	2,9	3,7	2,3	12,6	8,7
250 à 499 salariés .....	7,3	78,9	8,4	1,9	1,8	1,8	11,7	10,4
500 salariés ou plus .....	8,5	80,4	7,9	1,3	1,2	0,6	15,2	11,4

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

(\*) - Il s'agit du nombre de salariés au forfait rapporté au nombre de salariés à temps complet.

et graphique 3) et par taille d'entreprise (tableau 3).

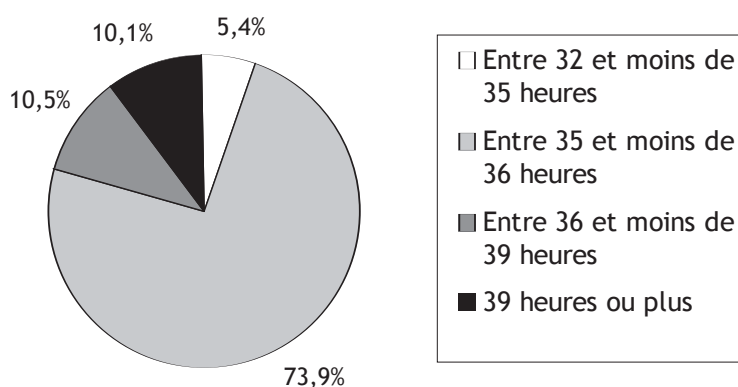
Fin mars 2005, 8,3 % des salariés à temps complet voient leur temps de travail décompté sous forme d'un forfait en jours. Cette population est composée uniquement de cadres. Les sec-teurs qui recourent le plus à ce

mode de décompte du temps de travail sont : les activités financières (16,8 %), les industries des biens d'équipement (16,7 %) et l'automobile (13,0 %).

La proportion de salariés à temps partiel atteint 14,8 % ce trimestre. Cette proportion aug-

mente légèrement depuis cinq ans, passant de 13,4 % en mars 2000 à 14,8 % en mars 2005. Ce recours au temps partiel plus soutenu qu'au début de l'année 2000 est constaté pour toutes les tailles d'entreprises. C'est dans le tertiaire, et plus précisé-ment dans les secteurs de l'édu-

Graphique 2  
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée heddomadaire du travail



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Tableau 2  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportion de salariés à temps partiel et en CDD au 1<sup>er</sup> trimestre 2005

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)			Taux de temps partiel	Taux de CDD
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	1 <sup>er</sup> trimestre				
							2003	2004	2005		
Tous secteurs confondus .....	5,4	73,9	8,1	2,4	8,4	1,7	35,64	35,64	35,65	14,8	6,5
EB : Ind. agricoles et aliment. ...	5,8	80,7	4,3	0,7	7,5	1,0	35,42	35,40	35,40	6,9	6,1
EC : Ind. des biens de consommation .....	7,6	78,2	6,8	1,4	5,8	0,2	35,33	35,32	35,31	7,8	4,5
ED : Ind. automobile .....	18,0	72,3	5,3	2,5	1,5	0,3	35,03	35,09	35,04	2,3	3,2
EE : Ind. des biens d'équipement	8,3	65,8	14,1	4,2	7,1	0,4	35,66	35,68	35,63	4,4	3,2
EF : Ind. des biens intermédi.....	12,9	66,2	8,2	3,9	8,1	0,7	35,45	35,44	35,48	4,6	3,1
EG : Énergie .....	11,1	88,7	0,1	0,1	0,0	0,0	34,93	34,91	34,91	15,3	2,0
EH : Construction .....	0,4	56,2	10,5	8,8	22,3	1,9	36,51	36,50	36,45	3,3	4,8
EJ : Commerce .....	1,7	71,0	15,4	2,7	8,1	1,1	35,75	35,72	35,75	19,1	7,0
EK : Transports .....	2,9	73,9	2,3	0,8	6,7	13,4	36,50	36,54	36,60	8,0	4,8
EL : Activités financières .....	14,2	79,2	3,1	1,3	2,1	0,1	34,96	35,10	35,04	12,4	4,0
EM : Activités immobilières .....	8,3	71,5	6,4	1,3	10,5	1,9	35,45	35,48	35,67	10,7	4,8
EN : Services aux entreprises.....	1,4	84,6	7,6	1,4	4,9	0,1	35,28	35,32	35,38	20,0	7,7
EP : Services aux particuliers....	7,4	57,8	5,3	1,3	25,9	2,2	36,64	36,44	36,25	30,0	12,6
EQ : Éducation, santé, action sociale. ....	1,9	92,7	1,9	0,2	3,3	0,0	35,21	35,13	35,14	30,3	10,8

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

cation, la santé et à l'action sociale, des services aux particuliers et dans celui des services aux entreprises que la proportion de salariés à temps partiel est la plus forte (respectivement 30,3 %, 30 % et 20 % de salariés à temps partiel dans ces trois secteurs) (tableau 4).

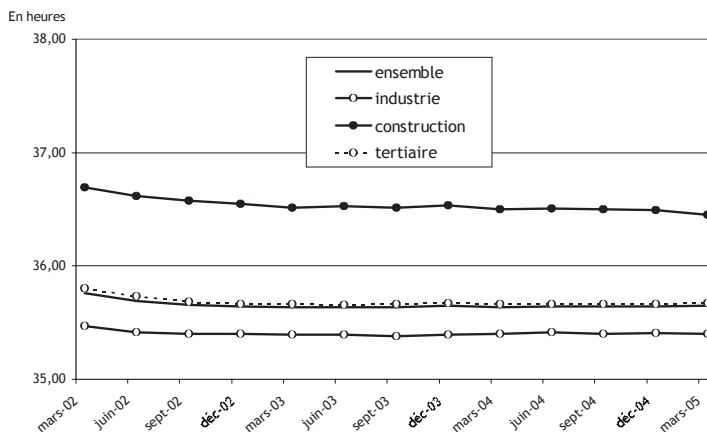
Le volume d'heures travaillées reste stable ce trimestre. La stabilité de cet indicateur est à rapprocher de celles de l'emploi salarié et de la durée du travail sur la même période. Son calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel (graphique 4).

Fin mars 2005, 6,5 % des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) (tableau 2). Les secteurs qui emploient le plus de CDD sont, comme au trimestre précédent, ceux des services aux particuliers (12,6 %), celui de l'éducation, la santé et l'action sociale (10,8 %), les services aux entreprises (7,7 %) et le commerce (7 %). À l'inverse, seuls 2 % des salariés du secteur de l'énergie possèdent ce type de contrat.

**L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,9 % au premier trimestre 2005** (tableau 5). Les prix (hors tabac) ayant progressé de 0,7 % sur la même période, le SMB de l'ensemble des salariés gagne ainsi 0,2 point de pouvoir d'achat. Au cours des trois derniers mois, les grands secteurs d'activité connaissent des évolutions du SMB sensiblement différentes : le salaire mensuel de base augmente plus nettement dans la

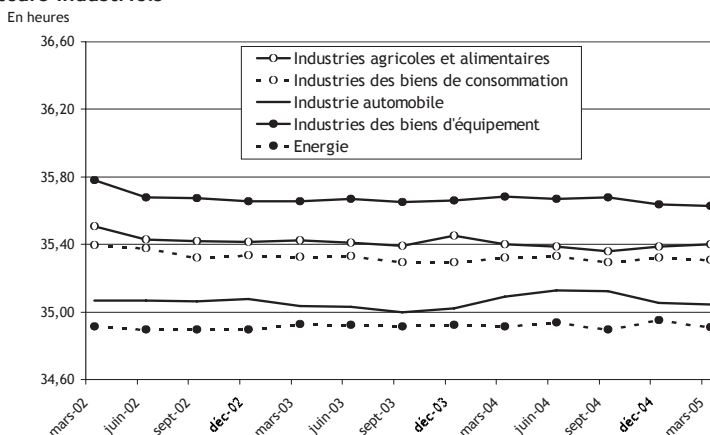
Graphique 3  
La durée hebdomadaire du travail selon les grands secteurs d'activité

Principaux secteurs



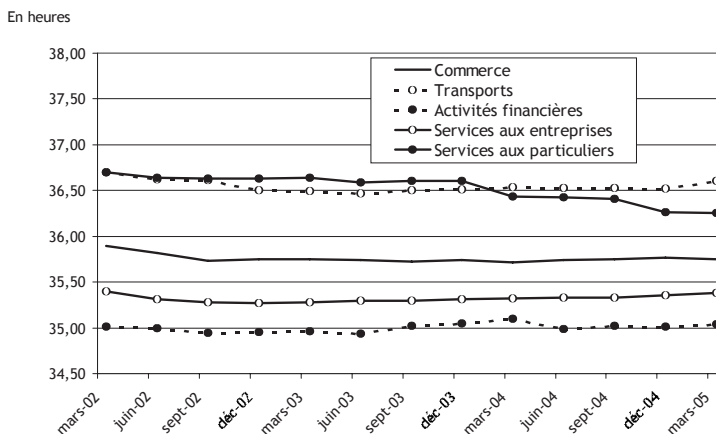
Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Secteurs industriels



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Secteurs tertiaires



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Tableau 3  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet  
selon la taille de l'entreprise au 1<sup>er</sup> trimestre 2005

	Durée en fin de trimestre (en heures)					Variation (en %)	
	1 <sup>er</sup> trim. 2004	2 <sup>ème</sup> trim. 2004	3 <sup>ème</sup> trim. 2004	4 <sup>ème</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005	sur 3 mois	sur 12 mois
Toutes tailles confondues.....	35,64	35,64	35,64	35,64	35,65	0,0	0,0
10 à 19 salariés.....	36,90	36,87	36,85	36,84	36,81	-0,1	-0,3
20 à 49 salariés.....	36,15	36,16	36,14	36,20	36,20	0,0	0,1
50 à 99 salariés.....	35,72	35,72	35,73	35,81	35,76	-0,2	0,1
100 à 249 salariés.....	35,57	35,57	35,58	35,59	35,59	0,0	0,1
250 à 499 salariés.....	35,34	35,37	35,37	35,38	35,38	0,0	0,1
500 salariés ou plus.....	35,15	35,17	35,17	35,16	35,17	0,0	0,0

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

construction (+1,4 %), que dans l'industrie (+1 %) et le tertiaire (+0,8 %). Par catégorie socio-professionnelle, ce trimestre compense les évolutions du précédent : sur les six derniers mois, le SMB évolue de +1,3 % pour les ouvriers et +1,2 % pour chacune des autres catégories.

Pour autant, la variation annuelle reste hiérarchisée de +2,9 % pour les ouvriers (+2,8 % pour les employés) à +2,3% pour les cadres (+2,4% pour les professions intermédiaires), essentiellement en raison de la hausse du SMIC intervenue mi-2004.

Toujours sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,7 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 0,7 point (graphiques 5, 6 et 7). L'augmentation annuelle a été nettement plus forte dans la construction que dans l'industrie et le tertiaire (+3,5 % dans la construction, contre +2,7 % pour l'industrie et +2,6 % pour le tertiaire).

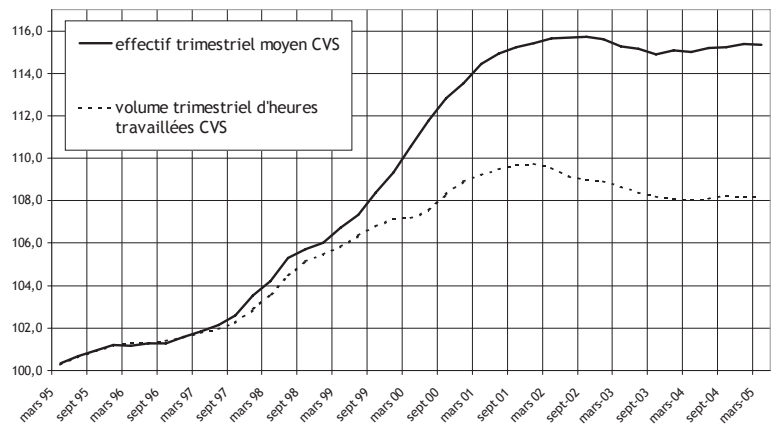
**L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,9 % au cours du premier trimestre 2005 (tableau 6). Les hausses sont les plus fortes dans les secteurs de l'industrie automobile (+1,6 %), de la construction (1,3 %) et de l'énergie (+1,3 %). Au cours des douze**

derniers mois, le SHBO augmente de 2,9 %, ce qui fait apparaître un gain de 0,9 point du pouvoir d'achat. La contribu-

tion de la baisse de la durée du travail à la progression du SHBO est nulle sur le trimestre et sur l'année.

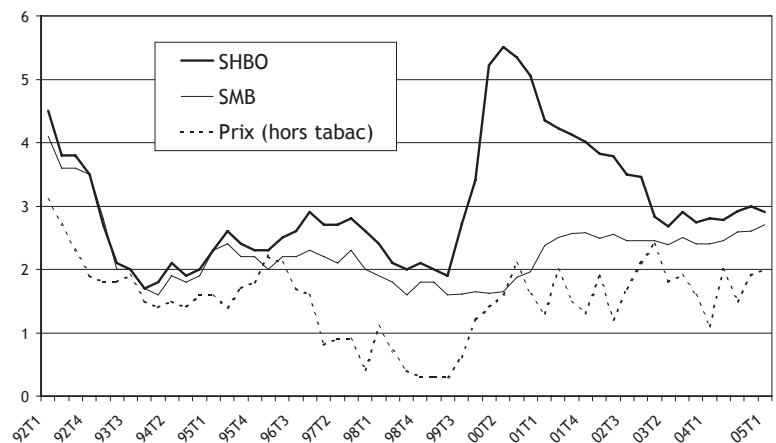
Graphique 4  
Évolution de l'emploi et du volume d'heures travaillées

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Graphique 5  
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Sandrine MATHERN (Dares)

Tableau 4  
Proportion de salariés à temps partiel

	1 <sup>er</sup> trim. 2003	2 <sup>ème</sup> trim. 2003	3 <sup>ème</sup> trim. 2003	4 <sup>ème</sup> trim. 2003	1 <sup>er</sup> trim. 2004	2 <sup>ème</sup> trim. 2004	3 <sup>ème</sup> trim. 2004	4 <sup>ème</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005
Ensemble des secteurs .....	13,9	13,8	13,7	14,4	14,4	14,1	14,0	14,6	14,8
EB : Ind. agricoles et alimentaires .....	6,8	7,1	6,7	6,8	6,8	6,6	6,4	6,6	6,9
EC : Ind. des biens de consommation.....	6,8	6,6	7,0	7,3	7,6	7,5	7,5	8,1	7,8
ED : Ind. automobile.....	2,4	2,3	2,5	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3
EE : Ind. des biens d'équipement.....	4,3	4,2	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,4	4,4
EF : Ind. des biens interméd. ....	4,5	4,4	4,4	4,5	4,6	4,4	4,6	4,5	4,6
EG : Énergie.....	17,3	17,3	17,1	17,5	17,2	17,4	16,8	16,3	15,3
EH : Construction.....	2,8	2,9	2,9	3,2	3,1	3,1	2,9	3,0	3,3
EJ : Commerce.....	18,2	18,3	17,9	18,5	18,1	18,2	17,8	19,0	19,1
EK : Transports.....	7,4	7,3	7,5	8,6	8,6	8,0	7,8	8,0	8,0
EL : Activités financières.....	12,4	12,3	12,1	12,1	12,2	12,2	12,1	11,8	12,4
EM : Activités immobilières.....	11,2	11,5	11,3	11,1	11,8	11,3	11,6	10,9	10,7
EN : Services aux entreprises .....	19,6	19,1	19,2	19,1	19,1	18,6	18,6	19,3	20,0
EP : Services aux particuliers .....	28,6	28,7	28,1	30,5	30,2	29,1	28,6	30,5	30,0
EQ : Éducation, santé, action sociale.....	30,1	29,2	29,5	29,2	29,8	29,2	29,2	30,4	30,3

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Tableau 5  
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2004	2 <sup>ème</sup> trim. 2004	3 <sup>ème</sup> trim. 2004	4 <sup>ème</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005	
<b>ENSEMBLE DES SALAIRES</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,7</b>
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction	0,8	0,7	0,7	0,3	1,0	2,7
EH : Construction .....	1,6	0,7	0,8	0,5	1,4	3,5
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,8	0,6	0,9	0,3	0,9	2,8
EN : Services aux entreprises .....	0,7	0,5	1,1	0,2	0,8	2,6
EP : Services aux particuliers .....	0,5	0,6	1,3	0,5	0,7	3,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services).....	0,7	0,5	0,9	0,3	0,8	2,6
<b>OUVRIERS</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>2,9</b>
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction	0,8	0,6	0,9	0,3	0,9	2,8
EH : Construction .....	1,7	0,8	0,9	0,6	1,3	3,6
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,8	0,6	0,9	0,3	1,0	2,8
EN : Services aux entreprises .....	0,3	0,3	2,1	0,1	0,4	2,9
EP : Services aux particuliers .....	0,6	0,4	1,5	0,3	0,6	2,8
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services).....	0,6	0,4	1,4	0,3	0,6	2,8
<b>EMPLOYES</b> .....	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,8</b>
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction	0,8	0,8	0,7	0,3	0,9	2,8
EH : Construction .....	1,3	0,8	0,5	0,5	1,5	3,4
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,7	0,6	1,3	0,4	0,7	3,0
EN : Services aux entreprises .....	0,8	0,6	1,0	0,3	0,8	2,7
EP : Services aux particuliers .....	0,5	0,7	1,5	0,5	0,7	3,5
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services).....	0,7	0,6	1,1	0,4	0,8	2,8
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,4</b>
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction	0,9	0,9	0,4	0,3	1,0	2,6
EH : Construction .....	1,4	0,6	0,4	0,4	1,8	3,2
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,0	0,5	0,5	0,3	1,1	2,4
EN : Services aux entreprises .....	1,1	0,7	0,5	0,2	1,0	2,3
EP : Services aux particuliers .....	0,5	0,8	0,8	0,4	0,8	2,8
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services).....	0,8	0,6	0,4	0,3	0,9	2,2
<b>CADRES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction	0,9	0,7	0,4	0,2	1,0	2,4
EH : Construction .....	1,5	0,5	0,3	0,1	1,8	2,7
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,9	0,5	0,4	0,2	1,3	2,4
EN : Services aux entreprises .....	0,9	0,6	0,5	0,3	1,0	2,4
EP : Services aux particuliers .....	0,5	0,3	0,5	0,4	0,9	2,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services).....	0,9	0,5	0,4	0,3	1,0	2,2

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

**PREMIÈRES INFORMATIONS  
et PREMIÈRES SYNTHÈSES**  
sont éditées par le Ministère de l'emploi,  
de la cohésion sociale et du logement,  
Direction de l'animation de la recherche,  
des études et des statistiques (DARES)  
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques)  
Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61)  
Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14)

Télécopie : 01.44.38.24.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89

e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Rédacteur en chef : Gilles Rotman.  
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira  
et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant,  
Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi,  
de la cohésion sociale et du logement.

Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : *La Documentation française*,  
124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00.

Télécopie : 01.40.15.68.00  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

PREMIÈRES INFORMATIONS  
et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €,  
CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €,  
hors CEE (TTC) 127 €.

Publicité : Ministère de l'emploi,  
de la cohésion sociale et du logement.

Dépôt légal : à parution.

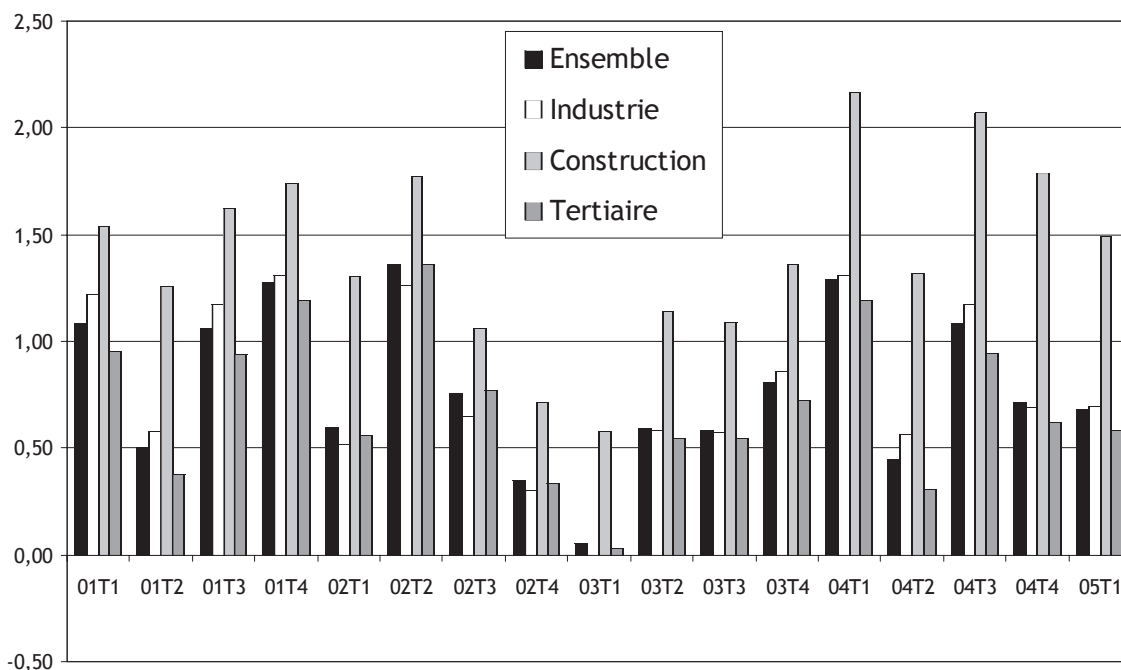
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.

ISSN 1253 - 1545.

*L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises  
de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels  
(hors agriculture). Les résultats présentés  
sont établis à partir des 25 500 questionnaires  
exploitables reçus au 20 juin 2005.  
Les résultats provisoires relatifs au deuxième  
trimestre 2005 seront publiés le 12 août 2005.*

Graphique 6  
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par secteur (hors tabac)

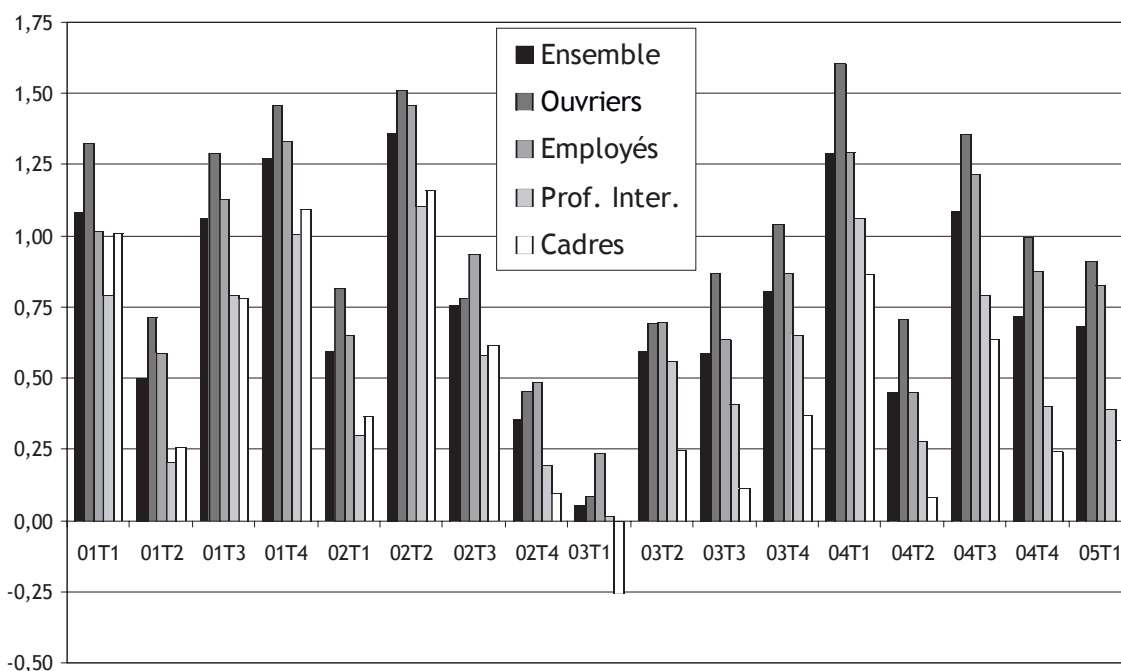
En pourcentage



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Graphique 7  
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie (hors tabac)

En pourcentage



Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

Tableau 5  
Indice des salaires horaires de base (SHBO) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2004	2 <sup>ème</sup> trim. 2004	3 <sup>ème</sup> trim. 2004	4 <sup>ème</sup> trim. 2004	1 <sup>er</sup> trim. 2005	
<b>Ensemble</b> .....	0,9	0,6	1,1	0,4	0,9	2,9
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0).....	0,7	0,7	0,9	0,3	0,7	2,5
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4) .....	0,8	0,4	1,2	0,2	0,8	2,6
C1 : Habillement, cuir.....	0,7	0,3	1,6	0,2	0,7	2,8
C2 : Édition, imprimerie, reproduction.....	0,5	0,6	0,9	0,1	0,7	2,3
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien .....	1,2	0,4	0,5	0,2	1,4	2,4
C4 : Industries des équipements du foyer.....	0,9	0,5	1,3	0,3	0,7	2,8
ED : Industrie automobile (D0) .....	1,3	0,9	0,5	0,4	1,6	3,4
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3) .....	0,9	0,6	0,8	0,3	1,0	2,7
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,5	0,7	0,4	0,5	0,7	2,3
E2 : Industries des équipements mécaniques.....	0,9	0,6	0,9	0,3	1,0	2,8
E3 : Ind. des équipements électriques et mécaniques	0,9	0,6	0,8	0,2	1,0	2,6
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6) .....	0,8	0,6	1,0	0,3	0,9	2,9
F1 : Industries des produits minéraux .....	0,9	0,6	0,9	0,2	1,1	2,8
F2 : Industrie textile.....	0,6	0,4	1,7	0,3	0,7	3,2
F3 : Industries du bois et du papier .....	0,8	0,6	1,1	0,3	0,7	2,8
F4 : Chimie, caoutchouc plastiques .....	0,8	0,7	0,9	0,3	0,8	2,8
F5 : Métallurgie et transformation des métaux .....	0,8	0,6	0,9	0,5	1,0	3,0
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques	0,8	0,9	0,9	0,1	0,8	2,8
EG : Énergie (G1 et G2).....	0,8	1,5	0,4	0,2	1,3	3,6
G1 : Production de combustibles et de carburants ....	2,4	0,3	0,7	0,0	0,5	1,5
G2 : Eau, gaz, électricité .....	0,6	1,6	0,4	0,3	1,6	3,9
EH : Construction (H0) .....	1,7	0,8	0,9	0,6	1,3	3,7
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,8	0,6	0,9	0,3	1,0	2,8
J1 : Commerce et réparations automobiles.....	0,8	0,4	0,7	0,3	1,2	2,6
J2 : Commerce de gros.....	0,9	0,6	1,1	0,3	1,0	2,9
J3 : Commerce de détail, réparations .....	0,6	0,8	1,0	0,3	0,6	2,7
EK : Transports (K0) .....	0,7	0,4	1,1	0,6	0,6	2,7
EL : Activités financières .....	0,8	0,1	0,4	0,0	0,2	0,7
EM : Activités immobilières .....	1,1	0,2	0,9	0,1	1,1	2,3
EN : Services aux entreprises (N1 à N4) .....	0,3	0,3	2,1	0,1	0,4	2,8
N1 : Postes et télécommunications.....	0,1	0,0	2,5	0,0	0,1	2,6
N2 : Conseils et assistance.....	1,3	0,4	0,9	0,2	1,0	2,6
N3 : Services opérationnels.....	0,4	0,3	2,0	0,2	0,4	2,9
N4 : Recherche et développement .....	0,2	0,4	1,1	0,4	0,6	2,5
EP : Services aux particuliers (P1 à P3) .....	1,2	0,4	1,5	0,3	0,6	2,9
P1 : Hôtels et restaurants .....	1,3	0,5	1,5	0,3	0,6	3,0
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives ....	1,0	0,3	1,4	0,3	1,0	3,1
P3 : Services personnels et domestiques.....	0,8	0,1	1,4	0,2	0,5	2,3
EQ : Éducation, santé, action sociale .....	0,6	0,5	0,8	0,3	0,5	2,1
Q1 : Éducation .....	0,4	0,3	1,0	0,1	0,5	1,8
Q2 : Santé, action sociale .....	0,6	0,6	0,8	0,3	0,5	2,1
<b>Regroupements spéciaux</b>						
Ind. de transformation, n.c. la construction (EB à EG) ....	0,8	0,6	0,9	0,3	0,9	2,8
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER).....	0,6	0,4	1,4	0,3	0,6	2,8

Source :  
enquête  
trimestrielle  
sur l'activité  
et les conditions  
d'emploi de  
la main-d'œuvre  
(ACEMO),  
Dares.

VIENT DE PARAÎTRE

# Les Dossiers de la Dares

Numéro 1/2005 - Juin 2005

## BILAN DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN 2003

Document de synthèse, le *Bilan des politiques de l'emploi 2003* offre, comme chaque année, une vue d'ensemble des politiques publiques dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi. Il retrace les entrées en mesures des politiques d'emploi et de formation et détaille les principales caractéristiques des bénéficiaires et des employeurs.

Plusieurs nouveautés sont à signaler dans cette édition. L'exploitation des enquêtes de la DARES auprès des bénéficiaires des politiques d'emploi s'est poursuivie. Ces informations,



combinées aux sources administratives, permettent d'apporter un éclairage spécifique sur les trajectoires de catégories cibles des politiques d'emploi : les bénéficiaires du RMI, les chômeurs de plus de cinquante ans.

L'étude de l'insertion professionnelle des personnes passées par un contrat aidé s'enrichit, pour la première fois, d'une analyse de leurs conditions de vie. Enfin, la place des femmes dans les politiques de l'emploi est retracée depuis 1990.

Sont aussi rassemblées les principaux résultats de commandes d'études de la DARES à des organismes de recherche (bilans de compétences, mise en œuvre de la formation dans le cadre du PARE, etc.).

242 pages  
17 €



Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

<http://www.travail.gouv.fr>  
(Rubrique Emploi puis Études et Statistiques)

En vente à :

**La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire

75344 Paris Cedex 07

Téléphone : 01.40.15.70.00

Télécopie : 01.40.15.72.30

<http://www.ladocumentationfrancaise.gouv.fr>



**bon de commande**  
à envoyer à  
**La documentation Française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
FRANCE  
Téléphone 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

<http://www.travail.gouv.fr>

LES DOSSIERS DE LA DARES

***Bilan de la politique de l'emploi en 2003***

Numéro 1/2005 - Juin 2005

Participation aux frais de facturation et de port, sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
17 €		
<b>montant total à payer</b>		4,95 €
1 euro = 6,55957 F		

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal à l'ordre de M. l'Agent comptable de la Documentation française

Par **carte bancaire** (date d'expiration     )

N°

Date

Signature